



# CHAMPIONNAT RÉGIONAL

## FUTSAL SPORT ADAPTÉ



Samedi 26 Mai 2018

de 9h00 à 17h00

Segré (49)

Avec le soutien

de la Ligue de Football



CNDS  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT



« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même ».

## Participation à un championnat régional Sport Adapté

- Avoir une **licence compétitive FFSA** et la présenter en début de championnat lors de la vérification des licences (avec la photographie).
- **S'être entraîné(e) régulièrement** au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.
- Connaître les **principales règles** de l'activité pratiquée (selon les spécificités de la division).
- Avoir un **équipement sportif** (tenue) conforme et réglementaire.
- Apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité (raquette, VTT...).
- **Être respectueux** des partenaires, des adversaires, des arbitres, des officiels, des organisateurs et de toutes personnes afférentes au championnat.
- Être **accompagné(e) d'au moins un dirigeant** de l'association lors de la compétition.

## Point réglementaire

Le **règlement FFSA** est consultable sur le site internet de la Fédération Française du Sport Adapté.

### CATÉGORIES D'ÂGE - SAISON 2017/2018

-18 ans	18 ans et +
2000-2001 (demande de sur-classement)	1999 et moins

*Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter le Conseiller Sportif Régional de la discipline.*

## Programme Prévisionnel

**A partir de 9h00** : Arrivée et accueil des équipes

**9h15** : Enregistrement des équipes et vérification des licences

**10h30** : Début des rencontres

**12h30** : Pause-déjeuner

**13h15** : Reprise des rencontres

**16h30** : Fin des rencontres

**16h45** : Podiums

**17h00** : Fin de la journée

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier à la marge les horaires en fonction du nombre d'équipes engagées.



➤ **Lieu de Manifestation :**

La compétition se déroulera : Salle du Pinelier – 27 rue du Pinelier – 49500 Segré-en-Anjou Bleu

Le lieu sera fléché par les panneaux FFSA.



➤ **Frais d'inscription :**

Une participation de 25€ par équipe sera demandée pour les frais d'organisation.

➤ **Restauration / Buvette :**

Aucune restauration sur place. Buvette à disposition.

➤ **Inscriptions :**

La fiche d'engagement complétée est à retourner avant le 11 mai 2018

**par mail** au CDSA de votre département

et **en copie** au Conseiller Sportif Régional : [csrsportadapte@gmail.com](mailto:csrsportadapte@gmail.com)

## RAPPELS !

- 1 – **Aucune modification (division, épreuve...) n'est possible** après l'envoi des inscriptions.
- 2 – Par souci d'organisation, **toute inscription le jour de la compétition sera refusée**  
(à l'exception des sports collectifs, en cas de changement de joueur(s) dans l'équipe).
- 3 – Le jour de la compétition, les encadrants devront être **en possession des licences** (avec photo).

➤ **Réclamation :**

Toute réclamation est accompagnée d'un chèque de caution de 50 euros. Ce dernier est restitué si la contestation est justifiée.

➤ **Contacts :**

Conseiller Sportif Régional : CHÂTEAU Antoine – 06.08.95.65.33 / [csrsportadapte@gmail.com](mailto:csrsportadapte@gmail.com)